

# Une nouvelle classe est dédiée au dispositif Orchestre à l'école

Depuis 2020, une classe de l'école se transforme chaque semaine en orchestre par le biais du dispositif national Orchestre à l'école.

Mardi, dans la salle associative, dix-neuf enfants de l'école de la Joigne ont reçu officiellement leurs instruments de musique ainsi que la tenue inhérente. « Ils font partie de la troisième session du dispositif Orchestre à l'école », indique [Jean-Marie Lebehot](#), maire de [Canisy](#) et musicien au sein de l'harmonie de la commune. Il a rappelé l'importance de ce projet mêlant « culture, pédagogie et cohésion sociale ». Les jeunes apprentis musiciens ont pu choisir entre plusieurs instruments à vent ou percussions : saxophone, clarinette ou batterie.

Le dispositif Orchestre à l'école, porté par l'association éponyme reconnue d'utilité publique, transforme une classe entière en un véritable orchestre, offrant à chaque élève la découverte et la pratique régulière d'un instrument, grâce à un accompagnement pédagogique adapté. Ainsi, depuis 2020, ce programme est porté conjointement par la commune nouvelle et par l'école de musique Canisy Marigny. Sa directrice, Marie Mancel, également professeure, accompagne les enfants depuis la première édition. Pendant trois ans, les élèves débutent en CE2 et poursuivent jusqu'au CM2, avec une heure de pratique en pupitre et une heure de jeu en orchestre chaque semaine.

## Des passerelles avec l'harmonie municipale

Au-delà de l'apprentissage musical, l'objectif est « d'ouvrir les enfants à la culture, de favoriser l'inclusion et de contribuer à leur réussite scolaire », poursuit le maire. Car la musique fait partie de l'ADN de [Canisy](#) : l'harmonie fête cette année ses 133 ans, tandis que l'ensemble vocal et l'école de musique célèbrent tous les deux leurs 33 ans. Une vitalité saluée par [Chantal Viti](#), présidente de l'Harmonie. « Ce programme a permis à trois jeunes de nous rejoindre durant un temps. »

Sur le plan financier, l'investissement est partagé : 10 000 € pour l'achat des instruments, financés à 50 % par l'association Orchestre à l'École, et 15 000 € par an pendant trois ans pour le fonctionnement, avec une aide départementale de 27 %. Au final, le coût pour la commune s'élève à 38 000 € sur 3 ans.



Les écoliers de la 3e session du dispositif Orchestre à l'école de Canisy ont reçu leurs instruments de musique. Ouest-France